



Indivision et problème d'héritage

Par **vigner**, le **03/09/2008 à 18:02**

Bonjour,

Mon oncle et mon père sont en indivision sur une propriété en région parisienne.

Mon père est décédé il y a 10 ans. Etant fille unique je suis la seule héritière.

Est-il possible de vendre ma part à mon oncle? Sachant qu'il vit dans cette propriété. Des aides lui seront-elles fournies? Quel recours ai-je pour bénéficier de cette propriété.

Merci par avance,

Cordialement,

Catherine Vigner.